

Date : 25/04/13

Pêcheurs à pied. L'Ouest Cornouaille va les compter

Mieux connaître la pêche récréative, c'est l'objectif que s'est notamment fixé le Sioca. Une campagne de comptage afin d'évaluer la fréquentation des sites lors des grandes marées sera lancée dès samedi. Idéal en période de vacances, avec un coefficient de marée de 105.

Dans le cadre de la gestion intégrée des zones côtières, le Syndicat intercommunautaire Ouest-Cornouaille aménagement (Sioca), a décidé de lancer une campagne de comptage pour évaluer la fréquentation des sites de pêche à pied récréative lors des grandes marées. C'est ce qu'a expliqué Leslie Coïc, chargée de mission, lors d'une réunion de travail qui s'est tenue mardi matin, à la mairie de Plonéour-Lanvern. Loin d'attirer la foule, cette réunion ouverte à tous a cependant rassemblé quelques chargés de mission, notamment de la communauté de communes du Pays bigouden sud qui a désormais en charge la gestion de ses zones côtières, des représentants des pêcheurs-plaisanciers et de l'Association pour la sauvegarde de la rivière de Pont-l'Abbé et de ses environs (Asripe). Les secteurs de la baie de Douarnenez et du Cap-Sizun n'étaient, en revanche, pas représentés.

Des suivis ponctuels

Suivant un exemple de diagnostic réalisé dans la baie de Morlaix, la méthode la plus adaptée à un premier diagnostic serait des suivis ponctuels. Pour l'instant, des survols aériens ont été réalisés en 2009 et en 2010 sur la zone Ouest-Cornouaille pendant des grandes marées. En 2012 également, avec des jumelles depuis le phare d'Eckmühl, pour observer la fréquentation sur les rochers de Penmarc'h-Kéridy. Lors des grandes marées de septembre 2012, environ 700 pêcheurs à pied ont été dénombrés sur les différents sites de la rivière de Pont-l'Abbé, dont 300 sur la pointe de l'île Chevalier. Pour commencer cette première campagne de comptage, trois sites ont été retenus : les plateaux rocheux de Penmarc'h - où se retrouvent de nombreux amateurs d'ormeaux et d'étrilles - la rivière de Pont-l'Abbé et la grève du Ster. Samedi, alors que le coefficient de marée est de 105 et que nous serons en pleine période de vacances scolaires, la fréquentation devrait battre son plein, même si cela dépendra aussi des conditions météo.

Évaluation du site

Site du quotidien régional breton Le Télégramme. Il met en ligne l'intégralité de ses éditions papier. Il offre également un certain nombre d'informations et de services pratiques.

Cible
Grand Public

Dynamisme* : 172

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

Des bénévoles seront répartis sur les différents sites équipés de jumelles, carte et carnet de notes. Des comptages sont également prévus lors des grandes marées de mai et juin. Un nouveau point sera réalisé, après l'été, par le Sioca.

Attention aux contrôles

En plus de rappeler des règles de sécurité en matière de pêche à pied, il est question de réglementation mais avant tout de prévention. Mieux vaut cependant se munir d'un outil de mesure car pour le non-respect des tailles réglementaires des espèces ou les limitations journalières de capture, les amendes sont souvent très salées ! Lors des dernières grandes marées, 450 contrôles auraient été effectués et un très grand nombre de PV délivrés à l'encontre de **pêcheurs** d'ormeaux.

Pratique

« Le guide des bonnes pratiques » de la **Fédération** nationale des **pêcheurs plaisanciers** et **sportifs** de **France** (**FNPPSF**) est disponible dans les mairies et offices de tourisme. Gratuit.